



ANCHL
Mr Dominique Colas
13 rue du Jeu de Paume
BP 90527
22405 LAMBALLE Cedex

Cher Monsieur COLAS,

Je vous remercie pour votre courrier qui a retenu toute notre attention.

Dans le cadre de la campagne présidentielle, l'équipe de Benoît Hamon est à très l'écoute de toutes les réflexions et propositions.

Son programme permet de fixer une vision et un cap pour toutes les grandes questions de santé pour la France.

Compte tenu de la durée particulièrement faible de la campagne, il n'est malheureusement pas possible de rencontrer l'ensemble des interlocuteurs et de discuter avec eux de toutes les questions particulières, aussi importantes soient elles. Et l'accès aux soins en est une pour vous comme pour nous.

Celles-ci feront, ultérieurement, l'objet d'un dialogue approfondi avec le futur gouvernement qui sera mis en place ainsi qu'avec les services de l'Etat.

S'agissant des déserts médicaux qui vous tiennent à cœur, ils entrent tout à fait dans le cadre des préoccupations au centre du "programme santé" de Benoît Hamon :

" Pour informer et inciter l'installation des professionnels de santé dans les « déserts médicaux », nous créerons une « Mission nationale d'accès aux soins », dotée de larges prérogatives. Elle aidera à la création et au fonctionnement de 1500 maisons de santé pluridisciplinaires ainsi qu'à la pratique de consultations spécialisées avancées des hôpitaux dans ces territoires. Si malgré ces mesures incitatives, la pénurie d'offre de soins de premier recours devait perdurer, l'Etat prendra ses responsabilités en ayant recours si besoins à des médecins salariés. L'installation de médecins supplémentaires dans les zones déjà sur-dotées n'ouvrira pas le droit au conventionnement automatique par l'Assurance maladie. Nous favoriserons le développement de la télémédecine et le numérique en santé.

Nous apprécierions beaucoup que vous nous adressiez, par écrit, les réflexions et les suggestions que vous suggère cette proposition ainsi que, plus généralement, celles, novatrices, du "Programme Santé" de Benoît Hamon. Nous nous engageons à y apporter toute notre attention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées

Pr Alfred Spira



BENOÎT HAMON

POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

**FAIRE BATTRE
LE CŒUR
DE LA FRANCE**

“ Notre santé est de plus en plus affectée par des maladies chroniques (cancers, maladies cardio-vasculaires, affections respiratoires, diabète, obésité, ...). Plus de quinze millions de nos concitoyens vivent chaque jour avec elles. Une alimentation déséquilibrée, trop grasse, trop sucrée, trop salée, la sédentarité, l'alcool, le tabac ainsi qu'un environnement pollué et toxique en sont la cause. Avec nos professionnels de santé, parmi les meilleurs du monde, nous ne pourrions pas préserver et améliorer notre état de santé si l'obésité continue sa progression, si nous demeurons toujours plus sédentaires, si le tabac continue de tuer 1 fumeur sur 2, si l'alcool prend la vie à près de 50 000 personnes chaque année, et si l'air pollué, les pesticides et les perturbateurs endocriniens causent le décès de dizaines de milliers de personnes. Face à cette transition épidémiologique, la prévention doit être au cœur de nos politiques publiques et notre système de santé doit être conforté pour l'adapter et le rendre plus accessible pour le bien-être de chacun - **Benoît Hamon**.

✓ **Pour le bien-être de chacun, la prévention sera le cœur de la politique de santé.**

- Parce que c'est dès le plus jeune âge que la prévention est la plus efficace, nous renforcerons **l'éducation** et la **promotion de la santé** à l'école autour du « Parcours éducatif », avec plus de place pour le sport, le renforcement de la médecine scolaire sur la prévention, l'apprentissage de la nutrition et des comportements favorables à la santé, l'interdiction faite aux lobbys de rentrer dans les cours d'écoles.
- Parce que **l'activité physique prescrite par un médecin** est un véritable traitement dans nombre de maladies chroniques, elle sera remboursée par la Sécurité sociale. **Le sport sera encouragé à tous les âges de la vie** : école, travail, retraite.

- Parce que **le tabac et l'abus d'alcool sont des fléaux**, nous renforcerons le contrôle de l'interdiction de vente aux mineurs et imposerons **l'impunité zéro pour l'alcool au volant** par des contrôles simplifiés pour les forces de l'ordre. En parallèle de l'augmentation des prix du tabac, mesure de prévention la plus efficace qui soit, nous aiderons davantage les fumeurs à cesser de fumer grâce à toutes les méthodes validées (y compris le « vapotage »). Nous financerons de grandes campagnes de prévention et taxerons **davantage la publicité pour l'alcool**.
- Pour mieux **contrôler sa toxicité** et **lutter contre les réseaux criminels**, nous **légalerons le cannabis**. Les centaines de millions d'euros aujourd'hui consacrés à la répression seront consacrés à **la prévention du cannabis** et de **toutes les formes d'addiction**.
- Parce que la vaccination nous protège des épidémies, nous garantirons une **prévention vaccinale renforcée** fondée sur des **produits évalués en toute indépendance** et encouragerons la recherche dans ce domaine. Nous développerons **le dépistage de masse** de maladies potentiellement graves afin de les traiter plus efficacement à un stade précoce.
- Comme l'organisation mondiale de la santé (OMS), nous nous fixerons comme objectif **la fin de l'épidémie de sida à l'horizon 2030 grâce à un meilleur accès aux traitements et à la prévention**. Un **quatrième plan Cancer sera lancé**.
- Parce qu'un quart des Français souffriront d'une maladie psychiatrique dans leur vie, la politique de **santé mentale** sera développée de façon transversale (médecine scolaire, médecine du travail, formation initiale et continue des généralistes). Les structures d'accueil non hospitalières offrant une alternative à l'hospitalisation ou favorisant les sorties seront développées.
- **Le budget de la prévention** et son évolution seront inscrits dans la loi afin de mieux pouvoir la piloter.



Garantir un environnement sain pour préserver notre santé.

- Pour protéger la santé des consommateurs et des agriculteurs, nous soutiendrons l'**agriculture biologique** à prix accessibles et **interdirons les pesticides** et les **perturbateurs endocriniens dangereux**. Nous favoriserons le développement de **produits de substitution dont l'innocuité est avérée**.
- Parce que **l'air que nos enfants respirent est devenu dangereux**, nous organiserons la **sortie du diesel**, la généralisation de **la voiture électrique**, l'arrivée de la **voiture à hydrogène**, le **recours aux énergies renouvelables non polluantes** et le **renouveau du train** via le ferroutage.
- Pour préserver **la qualité de l'eau** que nous buvons au moindre coût, nous inciterons les collectivités à **subventionner les fermes « bio » autour des puits de captage d'eau potable**.

✓ Accéder à la santé, un droit pour tous et partout.

- Le revenu universel d'existence (RUE), en offrant des ressources financières, permettra aux plus démunis et aux jeunes un meilleur accès aux soins. **L'accès aux dispositifs de solidarité (AME, CMU-C et ACS) sera simplifié.** Le **tiers payant généralisé** sera maintenu pour tous les patients.
- Trop de Français retardent ou renoncent aux soins pour des raisons financières. Nous nous engageons à **supprimer les participations forfaitaires et les franchises médicales**, à réduire les **dépassements d'honoraires** et **diminuerons le reste à payer** du patient en **optique, audioprothèses et soins dentaires**. Dans les zones et spécialités où l'accès à des soins sans dépassement d'honoraires est insuffisant, **les nouvelles installations ne seront possibles qu'en secteur 1, c'est-à-dire sans dépassement d'honoraire.**
- **L'épuisement professionnel ou « burn out »**, touche un très grand nombre de travailleurs. Une loi facilitera **sa prévention et sa reconnaissance comme maladie professionnelle.**
- **Pour informer et inciter l'installation des professionnels de santé dans les « déserts médicaux », nous créerons une « Mission nationale d'accès aux soins », dotée de larges prérogatives.** Elle aidera à la création et au fonctionnement de **1500 maisons de santé pluridisciplinaires** ainsi qu'à la pratique de **consultations spécialisées avancées des hôpitaux** dans ces territoires. Si malgré ces mesures incitatives, la pénurie d'offre de soins de premier recours devait perdurer, **l'Etat prendra ses responsabilités en ayant recours si besoins à des médecins salariés.** L'installation de médecins supplémentaires dans les zones déjà sur-dotées n'ouvrira **pas le droit au conventionnement automatique** par l'Assurance maladie. Nous favoriserons le développement de la **télé médecine et le numérique en santé.**
- Pour assurer à tous **l'accès aux médicaments innovants très prometteurs**, au meilleur coût, nous négocierons une baisse des tarifs avec les laboratoires. Pour déterminer le juste prix, nous renforcerons **l'évaluation médico-économique.** Nous appliquerons en cas d'impasse, la clause de licence d'office permettant de **les produire sous forme générique.** Pour conserver l'avance technologique française nous favoriserons **la recherche clinique et la diffusion de l'innovation.** Nous renforcerons **la lutte contre les conflits d'intérêts.** Pour limiter le gaspillage et l'automédication dangereuse, nous encouragerons la distribution des **médicaments à l'unité, en garantissant sa sécurité.**
- **Le droit à la contraception et à l'IVG** sera partout garanti. De même toutes les femmes pourront avoir accès à **l'aide médicale à la procréation.**
- Nous créerons le droit à une **aide médicale pour mourir dans la dignité**, afin de permettre aux personnes en fin de vie de choisir les conditions de leur propre mort.



Les soignants doivent avoir les moyens de prendre soin des patients.

- Pour améliorer la **qualité des soins à l'hôpital et en médecine de ville**, nous réformerons les modes de financements et de rémunérations pour les rendre compatibles avec la **prise en charge des maladies chroniques et complexes (fin du 100% T2A à l'hôpital, augmentation de la part des rémunérations au forfait en ville)**
- **Un plan de revalorisation des carrières** et de **recrutement** à l'hôpital sera mis en œuvre. Pour une **meilleure qualité de vie des personnels** indispensable à une meilleure prise en charge des patients, nous ouvrirons le chantier de **l'organisation du travail à l'hôpital**. Un plan d'investissement « **Hôpital digital 2022** » permettra de moderniser les systèmes d'information, de dématérialiser les actes administratifs, d'améliorer le suivi des patients par les objets connectés, de doter les équipes des nouveaux équipements médicaux (lasers, IRM, radiothérapie). Nous engagerons la **rénovation des bâtiments vétustes** pour en améliorer la fonctionnalité, les conditions de travail des personnels et l'accueil des patients.
- Des **activités de médecine au sein d'un espace adossé à l'hôpital** avec une large amplitude horaire d'ouverture seront créées. Elles assureront la coordination ville-hôpital, donneront aux médecins généralistes la possibilité d'un exercice collectif valorisant et soulageront d'autant les **services d'urgence des hôpitaux**. Pour permettre une prise en charge adaptée à chaque niveau de gravité aux urgences, nous encouragerons le développement des **filières rapides**.



Garantir les financements publics pour la santé.

- **La Sécurité sociale** demeurera le **socle essentiel du financement de la santé**. Sa part dans la prise en charge sera renforcée notamment pour les soins courants. Nous **supprimerons les participations forfaitaires et les franchises médicales**. Pour assurer ses ressources un **plan de lutte contre la fraude aux cotisations, le travail dissimulé et toutes dépenses injustifiées** sera déployé.
- Chaque Français doit pouvoir accéder de manière équitable à une complémentaire santé quelle que soit sa situation professionnelle. Une **juste répartition des aides publiques à la complémentaire** sera donc effectuée **entre tous les assurés**.

✓ La démocratie sanitaire pour renforcer les droits des usagers.

→ Parce que **respirer un air pur et boire une eau saine est un droit humain fondamental**, nous l'inscrirons dans la **Constitution** et **maintiendrons le principe de précaution**.

Parce que les **patient-e-s ont une expertise unique d'usager-e-s du système de santé**, nous rendrons obligatoire leur présence dans toutes les instances de concertation dans tous les secteurs d'activité. Des **conférences citoyennes sur les grands choix de santé** seront organisées chaque année.

→ Pour rendre plus **transparente l'évaluation des produits de santé, la négociation de leur prix et les décisions de remboursement**, nous associerons les parlementaires, les représentants des patients et des professionnels de santé à ces décisions, en interdisant les conflits d'intérêts.

→ Pour que chacun d'entre nous puisse mieux se repérer dans le système de santé, nous développerons **un service public de l'information et de la prévention en santé plus accessible**.

FAIRE BATTRE LE CŒUR DE LA FRANCE

LES 23 AVRIL ET 7 MAI, JE VOTE POUR
BENOIT HAMON

#HAMON
2017

benoithamon2017.fr
○○○○○○



THE HISTORY OF THE

THE HISTORY OF THE